

Les planches tirées de la publication de Lucien Cosserat et citées dans le texte ci-dessous sont consultables sur **Gallica.bnf.fr** site Internet de la Bibliothèque Nationale de France - [Cimetière mérovingien d'Andrésey \(S.-&-O.\)](#) -

Les photos citées dans le même texte sont consultables sur [archives.yvelines.fr](#) le site Internet des **Archives des Yvelines**.

La nécropole mérovingienne d'Andrésey

Conférence de Françoise Vallet, ancienne conservatrice en chef au Musée d'Archéologie nationale de Saint Germain-en-Laye et ancienne professeure d'archéologie mérovingienne à l'Ecole du Louvre.

14 novembre 2012

Le cimetière mérovingien d'Andrésey a été découvert en 1890 lors de l'établissement de la ligne de chemin de fer. C'est Lucien Cosserat, l'ingénieur chef de section de la compagnie ferroviaire qui en a dirigé les fouilles de mai à novembre 1890 et les a publiées : ***Cimetière mérovingien d'Andrésey (S.-&-O.) Paris 1891***, trouvable sur **Gallica**, le site internet de la **BNF**.

La Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise s'est aussi beaucoup intéressée à ce site, notamment en la personne d'Alexandre Fournez qui a effectué plusieurs visites sur le chantier et a rédigé un rapport qui complète parfois la publication de L. Cosserat : ***Ancien cimetière d'Andrésey (S.-&-O.). Description du mobilier funéraire***. J'y ai trouvé, entre autres, quelques détails que j'ignorais concernant des objets que L. Cosserat n'avait pas jugés bon de publier.

Le site se trouve à flanc de coteau, au lieu-dit « Les Barils ». Seule a été vraiment fouillée la bande correspondant à l'emprise du chemin de fer. Sur le plan de L. Cosserat, c'est la bande colorée en rouge, celle colorée en bleu correspond à la zone reconnue, mais non fouillée. L'ensemble aurait plus de

250 m de long sur environ 30 m de large. Le plan reproduit à l'échelle du 200^e montre des tombes sur 175 m environ. L. Cosserat a ouvert 492 tombes et pense qu'il devait y en avoir, à l'origine, plus de 600 mais cela reste toutefois incertain.

La nécropole est formée de rangées de tombes disposées en éventail dont 31 sarcophages de pierre (en rouge sur le plan), 402 en plâtre (laissés en blanc) et quelques tombes en simples fosses (en jaune). Lors d'une visite du chantier par des membres de la Commission de S.-&O. et de la Société versaillaise de photographie en août 1890 a été reproduite une tranchée avec des restes de tombes. Plusieurs photos ont été prises que l'on peut retrouver sur le site des Archives des Yvelines. La faible proportion de sépultures sans sarcophage pourrait être inexacte. Les simples fosses, souvent sous-jacentes par rapport aux sarcophages, passent plus facilement inaperçues. Ce dut être le cas à Andrésy, comme le montre un passage du texte d'Alexandre Fournez « Un 3^e vase en verre a été trouvé en faisant la tranchée, on avait fouillé les cercueils en pierre et ceux en plâtre que l'on avait pu voir à la surface du sol, avec le plus grand soin, mais on ne les avait pas enlevés pour sonder le sol au-dessous et, en menant la tranchée par abattage, on fit tomber un jour ce vase qui était dans une fosse, au-dessous des cercueils ». La fouille de L. Cosserat est quand même très bien exécutée pour l'époque où elle a eu lieu.

La nécropole comprend deux groupes de sépultures orientées assez différemment :

Dans la partie nord-est, les sarcophages sont orientés Ouest-Est (têtes à l'Ouest, pieds à l'Est). Quelques tombes sont numérotées sur le plan: **1, 2, 3, 4**. L. Cosserat a localisé ce qui lui semblait important, les tombes contenant des objets groupés ou qui lui paraissaient caractéristiques de l'époque. Toutes les tombes sont cependant loin d'être numérotées. L. Cosserat ne donne la répartition que de certains objets: les armes avec le signe **S** pour les scramasaxes, armes en forme de grand couteau, **L** pour les lances, **F** pour les haches qu'il appelle toutes «francisques». Il marque d'un petit cercle noir l'emplacement des poteries.

Au Sud-Ouest, un second ensemble est orienté Nord-Sud (têtes au Nord, pieds au Sud) ce qui est assez inhabituel à l'époque mérovingienne, sauf parfois à des époques très précoces ou très tardives.

Sur les planches de la publication, une bonne partie des objets ont été reproduits. Certains ont aussi été accompagnés sur la planche 8 du fascicule du musée de numéros correspondant à ceux des sépultures décrites dans le texte. Mais comme toujours avant restauration et à l'époque sans radiographies, les objets de fer oxydés et souvent fragmentés sont peu identifiables et ont suscité peu d'intérêt.

Les pièces découvertes lors des fouilles ont été offertes au Musée des Antiquités nationales (aujourd'hui Musée d'Archéologie nationale - MAN) à Saint-Germain-en-Laye où elles ont été inventoriées en 1896. Il y a cependant moins d'objets dans l'inventaire du musée que ceux décrits par L. Cosserat : il cite ainsi trois haches, deux seulement sont inventoriées, la 3^e était peut-être en mauvais état, car elle ne nous est pas parvenue. Sur les quatre fibules ansées symétriques, seules deux, une de chaque paire, se trouvent à Saint-Germain. Manquent également dans l'inventaire une épingle (fig. 9, pl. 5), des objets de fer sans doute oxydés et fragmentés, des céramiques jugées peut-être en double, ainsi qu'un objet en bronze à incrustations de verre (fig. 7, pl. 5), trouvé contre la poignée d'un sarcophage et peut-être trop fragile pour avoir été conservé.

L'archéologie mérovingienne est récente et a beaucoup évolué depuis Lucien Cosserat. Il y a eu de grands changements des connaissances. Radiographies, fouilles, publications et méthodes scientifiques permettent aujourd'hui des datations fiables au quart de siècle près pour le VI^e siècle.

Quelques sarcophages ont été numérotés, mais non les dalles. Lucien Cosserat nous donne le dessin de certains d'entre eux avec leur numéro, ce qui est très intéressant, car dans quelques cas, on peut associer le sarcophage avec le mobilier qui y a été trouvé.

Le mobilier de la tombe 1 était ainsi dans un sarcophage naviforme recouvert d'une dalle, aujourd'hui malheureusement disparue, gravée d'animaux et de personnages (Cosserat, fig. 1, pl. 1 et fig. 1, pl. 2). Y furent trouvés les fragments d'une grande épée en fer, un petit couteau avec les traces d'un fourreau, une monnaie en bronze, alors estimée de Constantin IV (645-685) ou de dynastie constantinienne, et quelques petites monnaies en argent. Y fut également recueilli un fragment de cuir gaufré "ayant l'apparence d'écorce d'arbre" (sur la poitrine), un fragment d'étoffe et une petite plaque de bronze ornée de filigranes en argent en forme de 8 (pl. 8). Cette petite plaque, qui devait être à l'origine pentagonale, a ses parallèles généralement

considérées comme des garnitures de fourreaux de scramasaxes. Ils proviennent de quelques tombes à riche mobilier de la fin du Ve et de la première moitié du VIe siècle, comme par exemple de celle de Planig en Rhénanie. Ces décors de fourreaux sont apparentés de forme à ceux découverts dans la tombe du roi Childéric à Tournai¹.

Le couvercle a un décor comparable à celui d'un sarcophage conservé à Saint-Germain et trouvé sous le monastère de Pental à Saint-Samson de la Roque dans le département de l'Eure. Léon Coutil qui le découvrit l'attribua à la fin du Ve ou à la première moitié du VIe siècle.

Pour les monnaies, les dates proposées par Ed. Fourdrignier et L. Cosserat sont à rejeter. Elles ont été réétudiées plusieurs fois par Jean Lafaurie ancien conservateur au cabinet des médailles et grand spécialiste de la numismatique mérovingienne. Ces très minces monnaies d'argent sont "les témoins des émissions des rois francs peut-être à Soissons, c'est la continuation des émissions romaines d'Aetius et de Syagrius pour le compte des derniers empereurs d'Occident ». Elles datent donc de la fin du Ve siècle².

La tombe 2, en pierre, livra un petit anneau en bronze de 3 centimètres de diamètre avec les extrémités entrelacées sur l'anneau, une épingle en bronze à extrémité styliforme de 13 centimètres de longueur trouvée près du cou (pl. 8) et un autre petit anneau cité par Alexandre Fournez.

La tombe 3, un collier de petites perles de verre et d'ambre (pl. 8) datable de la première moitié du VIe s environ.

La tombe 4, sans sarcophage, une hache en fer qualifiée par Lucien Cosserat de francisque, "forme dite de Childéric" (pl. 4), une amulette "en cuir ou corne" - en fait une perle en lignite (pl. 8) - et un "médailillon broche ou ornement de fourreau, ovale, et mesurant 4 cm sur 3 cm" - en fait une plaque de ceinture cloisonnée avec un beau décor de grenat (pl. 8 et fig. 6, pl. 5).

¹ *Les Francs, précurseurs de l'Europe*, Musée du Petit Palais, 23 avril - 22 juin 1997, p. 64 pour Childéric, p. 76 et 77 pour Planig.

² Jean Lafaurie, "Les monnaies mérovingiennes en région parisienne", *Paris et Ile-de-France. Mémoires publiés par la fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France* (Paris, 1982) tome 32, 1981, p. 161-184.

On appelle traditionnellement francisques, les haches de jet, armes courantes vers 500. La plaque de ceinture cloisonnée réniforme se retrouve également dans les tombes masculines vers 500, comme dans la tombe 319 de Lavoye, Meuse (MAN) ou la tombe de Childéric. Une grosse perle de verre faite pour être suspendue à une lanière - peut-être extrémité d'une dragonne qui permettait de saisir l'arme - est fréquemment trouvée associée à l'épée dans ces riches mobiliers masculins de la fin du Ve ou du début du VIe siècle. Dans la tombe 4 d'Andrésey, cette perle est en lignite.

La tombe 8, sans sarcophage, était sous une autre tombe. Elle livra "un grand pot avec anse en terre grise", deux perles en verre, des fragments de fer, une cuillère à parfum en bronze (pl. 8). Quelques passoires analogues sont connues venant de tombes de femmes de la fin du Ve ou du début du VIe.

La tombe 9, sans sarcophage, livra une francisque, un anneau en bronze, un pot et un petit couteau, un peigne en os et un objet en fer de forme indéterminée, ces derniers objets tous trois collés ensemble.

La tombe 10, sans sarcophage et également située sous une autre tombe, contenait un fer de lance à douille ouverte (pl. 4) retrouvé à gauche de la tête et un petit couteau à droite du corps.

La première zone de la nécropole livra donc quelques mobiliers parfois assez luxueux dont la datation peut se situer des environs de 500 à la seconde moitié du VIe siècle. Outre les objets décrits par L. Cosserat, Alexandre Fournez reproduit une petite bouterolle de couteau en argent.

Dans la même zone, des dalles auraient été trouvées (croix en diagonale du plan de Lucien Cosserat) "surtout entre 5 et 6". Il n'y avait souvent qu'une petite dalle, quelquefois deux ou trois et pas d'objets associés. D'après le plan, elles étaient sur neuf sarcophages de plâtre. Alexandre Fournez écrit : « plusieurs de ces sarcophages, même quelques-uns en plâtre, sont couverts par des dalles. Elles sont de plusieurs natures: stèles, autrefois fichées verticalement avant d'être réemployées en couvercle, fragments de couvercles ou peut-être même dalles de pierre trapézoïdales ayant pu couvrir de simples fosses ». Les planches de Lucien Cosserat sont complétées par les dessins d'Alexandre Fournez. Lucien Cosserat qui connaît la formule de dédicace romaine "sub ascia" interprète, évidemment à tort, les cavités plus ou moins triangulaires des stèles comme des figurations d'ascia (herminette symbolique gravée sur les monuments funéraires romains).

Lucien Cosserat avait fait ménager des terrasses au bord de la tranchée de fouille et y avait fait placer les sarcophages au fur et à mesure de leur exhumation. Photo en avait été prise par la Société versaillaise de photographie en août 1890. La société d'Anthropologie de Paris s'était aussi intéressée au site et des caisses d'ossements avaient été étudiées.

Les sarcophages et stèles restés sur place furent placés près de la gare d'Andrésy. Ils demeurèrent là jusqu'à leur transport au musée de Guiry-en-Vexin en 1971. Il n'en restait que quelques éléments qui furent publiés par Jacques Sirat.

Les stèles de pierre sont typiques du Vexin et de la Picardie. Elles ont parfois été retrouvées en place, marquant les extrémités des tombes. Leur réemploi ultérieur en couverture de sarcophage est extrêmement courant. Elles offrent fréquemment un décor chrétien : ainsi une des stèles d'Andrésy était gravée d'une croix surmontée de deux oiseaux affrontés. De l'époque mérovingienne datent aussi les premières stèles en forme de croix dont une fut retrouvée à Epône, un autre fragment à Bulles dans l'Oise, plusieurs en Moselle.

Quelques sarcophages de plâtre présentaient des décors moulés : panneau de pied avec rosace et croix pour les n°14 et 28, longs côtés décorés sur les 19 et 20. Ces sarcophages sont groupés sur le plan. Les sarcophages de plâtre sont courants dans le Bassin parisien pendant la 2^e moitié du VI^e et le VII^e siècle. Leur carte de répartition correspond à celle du gisement de gypse. Des décors moulés identiques se retrouvent sur des sites proches, ainsi semble-t-il entre Andrésy et Vaux-sur-Seine.

Les tombes 17, 21, 22, 23 ont livré des objets caractéristiques de la fin du VI^e et du VII^e siècle :

Sarcophage 17 en pierre : Un vase en verre vert (fig. 1, pl. 5). Vers 600.

Sarcophage 21 en pierre : Un vase en verre vert (fig. 2, pl. 5), deux fibules en bronze (pl. 8) avec reste d'étoffe, deux épingles en bronze avec tête en or ou dorée, trouvées près du cou, dont une fichée à un morceau de cuir identique à celui de la tombe 1 (fig. 9, pl. 5), enfin des morceaux de cuir disséminés entre la tête et la ceinture avec des petits boutons formés d'un clou en bronze entouré

d'une couronne en argent dentelé retenue par une petite rondelle en bronze (pl. 8).

Sarcophage 23 en plâtre : Un collier de grosses perles d'ambre ou de "pâte colorée" - de la pâte de verre -, une lenticulaire, une autre cubique, deux fibules identiques à celles de la tombe 21, et une fibule gauloise (pl. 8).

Sarcophage 22 en plâtre : Un scramasaxe de 50 centimètres de longueur et de 5 centimètres de largeur (fig. 2, pl. 4), sur lequel un petit couteau est collé par la rouille et une grosse boucle de ceinturon en fer avec boutons en bronze argenté. Le long du sabre étaient disséminés dans une matière noire paraissant être du bois, ou peut-être du cuir, et de l'étoffe en décomposition, des boutons (pl. 8) et de très petits clous en bronze placés côte à côte. Près de la poignée se trouvait en outre un ornement en bronze (fig. 8, pl. 5), formé d'un cylindre creux, et deux viroles avec boutons représentant des têtes. Boutons, petits clous, gouttière latérale et viroles sont les éléments métalliques d'un fourreau de scramasaxe du VIIe siècle. Lors des fouilles, ces pièces autrefois fixées sur le cuir sont généralement retrouvées en place, latéralement par rapport à l'arme.

Agrafe à double crochet et sarcophage à cavité céphaloïde pourraient être des indices d'une occupation du site au-delà du VIIe siècle.

Il y avait peu d'armes à Andrésy : les fragments d'une épée (tombe 1), des haches (tombe 4, 9 et 24), une lance (tombe 10), quatre scramasaxes (tombe 5, 16, 22 et 25). A l'époque mérovingienne, l'inhumation habillée est fréquente. Cet usage n'est pas encore synonyme de paganisme. Du costume subsistent surtout les éléments métalliques. La femme a parfois des bijoux. L'homme peut être enterré avec ses armes, ce qui n'est pas forcément signe d'une profession guerrière, mais signe social.

A Andrésy, on a retrouvé beaucoup d'éléments de ceintures comme des boucles et tenons de ceinture du VIe siècle, ou des plaques-boucles du VIIe. Une petite plaque à décor de volutes dérive d'un modèle méditerranéen. Le cas n'est pas unique. Quelques objets byzantins ou d'influence byzantine ont été mis au jour à Saint-Denis comme sur quelques autres sites.

Ont été également retrouvées plusieurs plaques-boucles damasquinées (c'est-à-dire décorées par incrustation de fils d'argent et de laiton). Le fer étant oxydé, les décors n'ont été révélés que récemment grâce aux radiographies. Dans un godet, subsistent divers petits fragments. Le décompte exact des

objets lors d'une fouille est impossible et un tri prématuré avant radiographies et restaurations dangereux. L'évolution des types de décor damasquiné fournit des critères de datation. Certaines formes de larges plaques de ceinture sont caractéristiques du costume féminin du VIIe siècle.

Il n'a été retrouvé aucune fibule ansée dissymétrique (type de bijou d'origine germanique porté aux Ve-VIe siècles), mais des boucles d'oreille et des perles.

Quelques verres ont été mis au jour à Andrésy. Le verre est à l'époque mérovingienne, au VIIe siècle surtout, un objet de luxe. Un fragment de verre à pied mis au jour lors des fouilles est d'époque plus récente.

Les céramiques sont en bien plus grand nombre que les verres, bien qu'il n'y eut la plupart du temps qu'un vase par tombe. Leur datation s'échelonne du Ve au VIIe siècle.

Grâce à l'activité du Centre de recherches archéologiques du Vexin français, puis des services archéologiques, les nécropoles et même les habitats mérovingiens ont été recensées en assez grand nombre dans les Yvelines et le Val d'Oise. D'autres cimetières mérovingiens sont connus quoique très imparfaitement autour d'Andrésy, à Poissy, La Garenne d'Achères, Herblay, Triel...

Il n'y a par contre pas d'antiquités gallo-romaines connues pour Andrésy à ma connaissance. C'est par erreur comme l'indique L. Coserat (p. 12) que des membres de la Société d'anthropologie considèrent comme romaine la seconde partie de la nécropole aux orientations Nord-Sud.

En se référant à la thèse de Luc Bourgeois³, la forme la plus ancienne connue du nom d'Andrésy serait Undresiacum vers 795. Le même nom est attesté pour les IXe-Xe siècles. La forme Andresi n'apparaît qu'en 1352. Vers 982, l'église d'Andrésy dépend du chapitre cathédral de Paris. Elle est placée sous la titulature de saint Germain, évêque de Paris (552-576). A Paris, la

³ Luc Bourgeois, Territoires, réseaux et habitats : l'occupation du sol dans l'ouest parisien du Ve au Xe siècle, Paris 1, 1995.

titulature de ce saint est attestée dès le VII^e siècle pour une des églises du groupe cathédral⁴.

Selon le dictionnaire des noms de lieux d'Albert Dauzat et Charles Rostaing (1963), le nom d'Andrésy dériverait du nom d'homme "Underich" et d'un suffixe "iacum".

Le territoire d'Andrésy au confluent de la Seine et de l'Oise était dans l'antiquité dans une zone frontalière entre trois anciens peuples gaulois les Parisii, les Vellocasses et les Carnutes. Les limites ecclésiastiques succédant à celles des anciennes cités, Andrésy est à la limite des évêchés de Paris, Rouen et Chartres, mais Andrésy appartient au diocèse de Paris.

Un *praefectus classis Anderetianorum* - préfet de la flotte des Anderetiani - est cité pour Paris dans la *Notitia dignitatum* - liste officielle des postes civils et militaires de l'Empire romain vers 400. D'autre part, Javols (Lozère), chef-lieu des Gabales s'appelait à l'époque romaine *Anderitum Gabalorum*.

Introduisant sa publication par une page d'histoire locale (p. 5, 6), Lucien Cosserat informé par l'instituteur d'Andrésy écrit ainsi "Sous la domination romaine, la flotte considérable des Andéritiens défendait le passage du confluent [...]. Les marins de cette flotte appartenaient à une peuplade gauloise, les Gabals, et venaient du pays du Gévaudan qui avait pour centre principal Anderitum ; pour cette raison ils s'appelaient Andéritiens, d'où sont venus pour le village qu'ils occupaient, les noms d'Anderita, puis d'Andresiacum, et, enfin d'Andrésys". C'est une histoire très imaginaire.

Il existait à l'époque romaine une importante place forte du littoral saxon, nommée *Anderida*, aujourd'hui Pevensey en Angleterre, à proximité d'Hastings, le célèbre lieu de débarquement de Guillaume le Conquérant. D'autres *Anderetiani* sont également connus dans l'armée romaine tardive sous le commandement du duc de Mayence. Les cas de troupes déplacées dans l'Empire romain selon les circonstances mais gardant leurs noms d'origine sont fréquents. Aussi pour Camille Jullian (*Histoire de la Gaule*, tome VIII, 1926, p. 109, note 9) : «Il n'y a aucun rapport entre le nom de cette flotte [la *classis Anderetianorum*] et celui de la localité d'Andrésy à l'embouchure de l'Oise (dont le nom doit venir d'Honorisiacus pour Honoratiacus) ; mais il faut le rapprocher des Anderetiani du Rhin et selon toute vraisemblance, l'un et

⁴ P. Périn, *Collections mérovingiennes, Catalogues d'art et d'histoire du musée Carnavalet*, II, 1985, p. 801.

l'autre corps proviennent de l'importante station maritime d'Anderidos en Bretagne qu'il faut chercher à Pevensey ».

C'est également l'opinion de Dietrich Hoffmann, le grand spécialiste de l'armée romaine - *Das spätrömische Bewegungsheer und die Notitia Dignitatum*, 1969 -.

Pourtant la thèse d'une localisation des *Anderetiani* à Andrésy a encore été reprise en 1944 par un article de Jules Toutain - «Le problème d'Andrézy-sur-Seine. Andrézy dans l'antiquité et au début du Moyen-Age, *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1942 (1944), p. 505-518.

La nécropole mérovingienne d'Andrésy témoignerait pour cet auteur en faveur de la localisation à Andrésy de cette flotte des *Anderetiani*, chargée de la défense de la Seine vers 400. Il considère que le nombre de tombes retrouvées et leur mobilier prouverait l'existence à Andrésy "d'une station ou d'un bourg, assez peuplé pour avoir donné naissance à une occupation militaire et d'une prospérité au moins relative" à l'époque mérovingienne. L'importance du site s'expliquerait pour lui "si dès l'époque gallo-romaine et peut-être gauloise le site était occupé par un groupe important de population..."

Le nombre de sépultures fouillées à Andrésy ne correspond en fait pas nécessairement à une population particulièrement élevée. Elles sont vraisemblablement attribuables à environ trois siècles. Quelle pouvait être la population de l'habitat correspondant? Quelque 50 habitants? Plusieurs nécropoles mérovingiennes régionales étaient plus étendues : quelque 800 tombes mérovingiennes à Maule, plus de 2000 à Vicq...

Il y a à Andrésy à peine une dizaine de tombes à armes, le chiffre est peu élevé pour l'époque mérovingienne et ne peut témoigner d'une occupation militaire. Prospérité relative? Deux tombes à armes de bon niveau social vers 500 et deux ou trois mobiliers assez luxueux pour le VIIe siècle, ces chiffres n'ont rien de bien exceptionnel. L'argumentation de Jules Toutain paraît donc aujourd'hui très dépassée.

La nécropole d'Andrésy correspond vraisemblablement à l'habitat mérovingien à l'origine du village médiéval. Elle est à 200 m au-dessus de l'église et du centre du village. C'est la position classique des cimetières mérovingiens lesquels comptent généralement quelques centaines de tombes et se situent à des distances de 100-200 m à l'extérieur de l'habitat, souvent immédiatement au-dessus sur le coteau le dominant, selon les travaux

d'Edouard Salin, puis d'Edith Peytremann⁵. La nécropole d'Andrésey est très comparable à celles fouillées dans le Vexin voisin où la christianisation est également bien attestée dès le VIe siècle.

N.B.

Il est possible de consulter sur ***Gallica.bnf.fr*** site internet de la BNF, un intéressant document de Léonce Manouvrier (alors directeur du laboratoire d'anthropologie de l'Ecole des Hautes Etudes) « Etude des ossements humains trouvés dans un cimetière de l'Epoque Mérovingienne à Andrésey », *Association Française pour l'avancement des sciences, Comptes-rendus de la 19e session, Limoges 1890, Seconde partie, Notes et mémoires 1891*, p. 573-585.

Extrait : « Les ossements dont il s'agit proviennent d'un grand nombre de tombes en pierre ou en plâtre trouvées en creusant une tranchée pour un chemin de fer à Andrésey (lieu-dit « Les Barils », Seine et Oise) près de Paris. Ces ossements ont été recueillis par les soins de MM. Emile Collin et Simoni, membres de la Société d'Anthropologie de Paris... ».

Stature et crânes des squelettes d'Andrésey ont donc été étudiés. Cette population ancienne a été jugée similaire de taille à celle de la population parisienne contemporaine des anthropologues. On peut aussi noter que dans ce texte, la seconde partie de la nécropole a été à tort considérée par eux comme gallo-romaine.

⁵ Edouard Salin, *La civilisation mérovingienne*, 4 vol., 1950/1959, Paris ; Edith Peytremann, *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IVe au XIIe siècle*, tome XIII des Mémoires publiés par l'Association française d'archéologie mérovingienne, Saint-Germain-en-Laye, 2003.

